Déposé au Greffe
le 26 JAN. 2012
sous le N° 1148
RCS N° 09 B2522

CONCEPT PROPRETE
Société à responsabilité limitée à Associé unique au capital de 5 000,00 euros
Siège social : La Bigotière – 44521 COUFFE
518 848 098 RCS NANTES

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 17 JANVIER 2012

L'AN DEUX MILLE DOUZE,

Le dix sept janvier,

A dix heures,

Au siège social sis à COUFFE (44521) – La Bigotière,

Le soussigné Monsieur **Virgilio FONSECA DA SILVA**,

Associé Unique et Gérant de la société **CONCEPT PROPRETE**, *ci-après désignée « **la Société** »*, Société A Responsabilité Limitée à Associé unique au capital de 5 000,00 euros,

Titulaire de l'intégralité des parts de la société CONCEPT PROPRETE, soit 500 parts sociales de 10,00 euros chacune, numérotées de 1 à 500.

A pris les décisions suivantes :

- ***Lecture du rapport de la gérance,***
- ***Transfert du siège social,***
- ***Modification corrélative de l'article 4 des statuts,***
- ***Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.***

PREMIERE RESOLUTION
(Transfert du siège social)

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, décide de transférer le siège social actuellement fixé à COUFFE (44521) – La Bigotière, à l'adresse suivante :

125 Rue Georges Guynemer – ZAC de l'Aéropôle – 44150 ANCENIS

Et ce **à compter rétroactivement du 31 décembre 2011.**

DEUXIEME RESOLUTION
(Modification de l'article 4 des statuts)

L'Associé Unique, en conséquence de l'adoption de la première résolution, décide de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

« **Article 4**
Siège social

Le siège social de la Société est fixé : ***125 Rue Georges Guynemer – ZAC de l'Aéropôle – 44150 ANCENIS.*** »

Le reste de l'article demeure sans changement.

TROISIEME RESOLUTION
(Pouvoirs)

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associé Unique et Gérant

Monsieur Virgilio FONSECA DA SILVA

